

Les vœux du président

Dans la poursuite des actions engagées en 2013, l'année 2014 se termine avec plusieurs réalisations significatives grâce aux partenaires historiques du FOYER REMOIS et de la DRAC ainsi qu'à la générosité des adhérents de l'association.

L'église Saint-Nicaise est maintenant sécurisée. L'inventaire de tous les objets a été complété, les travaux de sécurisation des accès ont été réalisés avec pose d'une alarme, et surtout, les verrières ont été déposées et entreposées dans les meilleures conditions de sécurité.

L'église Saint-Nicaise est mise en valeur par une première étape de l'installation d'un éclairage approprié et par une programmation musicale riche et variée qui a attiré un public de plus en plus nombreux.

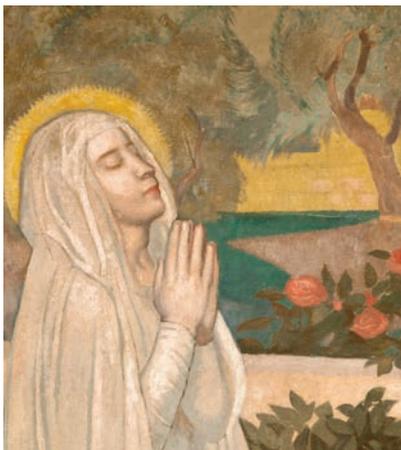
Elle a été reconnue, avec la Cité-Jardin du Chemin-Vert dans le périmètre du dossier de candidature à l'UNESCO. Avec les membres du conseil d'administration, j'adresse mes plus vifs et chaleureux remerciements à tous les mécènes privés et publiques qui ont permis ces réalisations.

Les projets à venir sont nombreux : l'étude de la rénovation des verrières, la poursuite de l'installation d'éclairage dans l'église, l'aménagement d'une salle d'accueil des visiteurs, la programmation d'une saison musicale et culturelle, une organisation professionnelle de visites avec l'Office du Tourisme, la poursuite de la collaboration avec la Maison Commune... Ils sont tous enthousiasmants.

En renouvelant votre soutien et votre générosité, vous partagerez le plaisir de participer à tous ces projets. Merci de votre aide.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous présentons nos vœux très sincères de bonne et heureuse année 2015.

François HAZART



L'annonciation, Maurice Denis, 1926 - détail

La lettre janvier 2015



L'annonciation, Maurice Denis, 1926 - détail

Un nouvel éclairage pour la mise en valeur des œuvres

Chacun s'accorde à reconnaître l'exceptionnelle qualité des œuvres, peintures, sculptures, verrières, ferronneries qui font de l'église Saint-Nicaise un témoin rare de l'Art Sacré entre 1920 et 1930. Pour ce qui est de leur mise en valeur et en particulier, leur éclairage, tout reste à faire et c'est le nouveau projet que l'association a décidé de mettre en œuvre au premier trimestre 2015. Consciente des urgences des travaux à mener sur l'édifice, l'association a décidé de mettre en place un éclairage provisoire et mobile de manière à respecter les conditions imposées par la réalisation d'installation dans un site classé Monument Historique.

Il va donc être installé des dalles leds mobiles qui diffuseront un éclairage doux et harmonieux.

La répartition serait la suivante : une dalle dans chaque chapelle latérale, trois pour éclairer le chœur et deux pour éclairer la tour-lanterne. Dans le baptistère, les vieux néons, peu valorisants et inefficaces seraient remplacés par deux fines rampes de leds dissimulées sous le rampant de toiture. Bien sûr, la mobilité de ces équipements n'altère en aucune manière la structure de l'édifice.

Réalisé avec budget des plus raisonnables, cet équipement provisoire a pu être financé grâce au don fait à l'association par l'entreprise MUST MULTISERVICES à Cormontreuil, partenaire du FOYER REMOIS.

Qu'elle en soit, ici, vivement remerciée !

Inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco, Saint-Nicaise tient son rang...

Le 9 octobre, au cœur d'une visite durant toute une semaine, l'église Saint-Nicaise, la direction du Foyer Rémois et les Amis de Saint-Nicaise ont accueilli l'expert de l'Unesco pour lui présenter la Cité-Jardin du Chemin-Vert et l'église Saint-Nicaise. Ce fut l'occasion de démontrer la pertinence du concept social de la Cité-Jardin voulu par Georges Charbonneaux, fondateur du Foyer Rémois en 1912, en étroite collaboration avec les patrons des maisons de champagne de l'époque, qu'ils fussent catholiques et protestants. C'était la démonstration de l'action d'un patronat éclairé conscient d'avoir à offrir aux ouvriers et employés de la ville de Reims un habitat de qualité, basé sur les notions nouvelles de l'hygiénisme et favorable à l'épanouissement de la famille.



La visite qui a duré plus de deux heures, en présence de M. Arnaud ROBINET, Député-Maire de Reims a permis de parcourir le quartier et de visiter la Maison Commune et bien sûr l'église Saint-Nicaise. Il reste à espérer que cette visite apportera sa contribution à la reconnaissance par l'Unesco du projet "Coteaux, Maisons et Caves de Champagne" brillamment conduit par le président Pierre Cheval et son équipe.



Musique à Saint-Nicaise

Le carillon sonne souvent à l'église Saint Nicaise en annonçant un concert. L'année musicale 2014 a été particulièrement riche.

De nombreux organistes et artistes talentueux sont venus servir des partitions prestigieuses. Les concerts du 18 mai avec Arthur Dubois et Bruno Mathieu et celui du 15 juin avec Francesco Filidei ont été particulièrement appréciés. Ils étaient organisés par l'Association "Musique à Saint Nicaise".

Avec cette association et d'autres organisations mélomanes, comme les Flâneries de Reims, le monde de la banque et du Champagne, ayant choisi Saint-Nicaise, l'activité musicale totalise plus de 10 concerts avec une assistance de l'ordre de 3000 personnes.

Depuis 2013, les associations "Musique à Saint Nicaise" et "les Amis de Saint-Nicaise du Chemin-Vert" avaient engagé un rapprochement. Elles ont décidé de fusionner pour renforcer l'objectif de faire connaître l'église à travers la musique. Cette fusion sera formalisée début 2015. Il faut saluer avec admiration et remercier chaleureusement tous les musiciens qui ont fondé et développé « Musique à Saint Nicaise ».

Concerts à venir

Un projet ambitieux de saison est en cours d'élaboration. L'unité artistique sera de très haute qualité et adapté aux spécificités de Saint-Nicaise pour des concerts orgue et orchestre. Elle sera servie par les titulaires et des artistes extérieurs prestigieux. Une collaboration étroite avec la maison commune est à l'étude pour des concerts à formation réduite de musique de chambre.

A ce jour les dates des prochains concerts avril, mai, juin ne sont pas encore arrêtées.

